Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260331-DELIB_2026_21-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage

24 mars 2026

L'An deux mille vingt six
Le 31 mars à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary COXALL PHILIPPE, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	26
Votants	27

Etaient présents : Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Olivier MORVAN, Pauline PERROT, Matthieu APPLINCOURT, Myriam HELIAS, Gourhant LE GAC, Véronique TANGUY CHATAL, Mickaël POITOU, Karine PICHON, Stéphane LOUVERGNEAUX, Sonia OLU, Arnaud PIRIOU, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Flavie MORVAN, Maxime FASTREZ PIRIOU, Fanny GALLAND, Vincent BROUARD, Maryline LE GRAET, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Valérie BERVIL, Patrick DURVICQ, Magali DREZEN.

Absents excusés : Ludovic RAULLIN qui a donné à Pascal PRIGENT

Absents :

Secrétaire de séance : Céline HOUBERDON a été élue Secrétaire de séance.

DCM 2026-21

Objet :

Affaires générales – Commission d'Appel d'Offres- Election des membres

Vu l'article L 1411-2 et L 1414-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics,

La commission d'appel d'offres est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante. Cette élection a lieu au scrutin de liste, à la proportionnelle, au plus fort reste. L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste sans panachage ni vote préférentiel.

Après avoir fait appel à candidatures, Madame le Maire constate que deux listes sont déposées :

- Une liste de 5 noms menée par Gilles MORVAN
- Une liste de 5 noms menée par Patrick DURVICQ

Le scrutin a alors lieu à bulletins secrets.

Madame le Maire donne les résultats :
Nombre de bulletins : 27
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 27

Liste menée par Gilles MORVAN : 21 voix
Liste menée par Patrick DURVICQ : 6 voix

Liste Gilles MORVAN : 5 élus :

Titulaires	Suppléants
Gilles Morvan	Matthieu Applincourt
Céline Houberdon	Gourhant Le Gac
Pauline Perrot	

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260331-DELIB_2026_21-DE

Liste Patrick DURVICQ : 5 élus :

Titulaires	Suppléants
Patrich Durvicq	Valérie Bervil
Pascal Prigent	Cécile Cormery-Rucklin
	Magali Drezen

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de décider que la commission d'appel sera permanente, désignée pour la durée du mandat.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité, de désigner les membres nommés ci-dessus comme membres de la commission d'appel d'offres pour toute la durée du mandat.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 31 mars 2026,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Céline HOUBERDON

Le Maire,
Mary COXALL-PHILIPPE